

MERCREDI 16
SEPTEMBRE 2020

L'ECONOMISTE



Entreprise Certifiée Qualité
ISO 9001
version 2015
Système de Management de la Qualité
certifié ISO 9001 version 2015 par
BUREAU VERITAS MAROC

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Dates-clefs

L'HISTOIRE aime les dates-clefs. Elles ont un rôle pédagogique irremplaçable. Retenons donc deux dates-clefs pour la démocratisation du Maroc.

1986: Le gouvernement veut réformer le code des investissements. Le Parlement bloque: pas question de renoncer à de si bons avantages fiscaux. Tant pis pour l'Etat. Tout ce petit monde va à l'arbitrage royal, qui ne décide rien sur le fond. Il ne s'occupe que de la forme. Une session spéciale s'occupera du sujet sans bloquer la loi de finances. Feu Hassan II n'a rien dit, ni pour ni contre la réforme, il a juste débloqué la machine à décider.

2020: La stratégie anti-Covid-19 accumule les flottements et, pour tout dire, les échecs. Tandis que la majorité des professionnels médicaux se dévoue (voir notre dossier pédagogique ci-contre), une autre partie montre le pire des visages qu'il se puisse être. La situation est telle que des doutes se font jour, y compris sur les marchés. D'autres doutes pèsent sur la mauvaise volonté envers le privé ou sur la sécurité des données... Le gouvernement a retiré le carnet de chèques au ministère: il doit revenir à des procédures normales, sauf pour le Covid.

Dans ce salmigondis, la Chambre des représentants reprend le travail que le gouvernement d'El Othmani n'a pas su faire. Mieux, le président Habib El Malki entraîne les élus pour changer enfin le modèle de la Santé, perclus de rentes, d'approximations et de passe-droits. □

Nadia SALAH

Dossier spécial Covid

- Infectiosité, pistes thérapeutiques, risques à l'école, tests diagnostiques...

- 7 experts à un Club de L'Economiste inédit

- 12 pages d'analyse

Voir cahier central



Indemnité Covid-19

Nouveau mode opératoire

APRÈS une première phase d'aides directes au profit des personnes en arrêt d'activité à cause des effets de la pandémie, le gouvernement a opté pour une nouvelle approche. Le projet de décret-loi, adopté en Conseil de gouvernement et validé en Commission au

Parlement, a rompu avec le caractère global de ce soutien. Désormais, des secteurs précis, fortement touchés par les effets de cette crise sanitaire, seront ciblés, même s'ils ne sont pas en arrêt d'activité. □

Voir pages 2 & 3

■ **Banques: Le plus gros du choc attendu en 2021**

Voir page 4

■ **Droit de grève: Le gouvernement fait marche arrière**

Voir page 6



AKDITAL
Acteur de Santé
Grandir ensemble